

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 16 (1959)
Heft: [2]

Artikel: Maître de sport = profession idéale
Autor: Meier, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maître de sport = profession idéale

Marcel Meier

Quiconque doit prendre l'importante décision de choisir une profession doit être, tout d'abord, parfaitement au clair au sujet des tâches qui l'attendent dans la profession qu'il se propose de choisir. Cela est tout particulièrement vrai pour la profession de maître de sport, car il y a le grand danger de n'embrasser cette profession que parce qu'elle offre la possibilité de pouvoir exercer librement les sports de son choix. La joie de pratiquer les sports est certes une des premières conditions pour la profession de maître de sport, mais elle ne suffit pas à elle seule à satisfaire toutes les exigences de ce métier.

Le maître de sport idéal recherche, comme le but le plus élevé de sa profession, la formation harmonieuse de l'homme, car il sait que tout ce qui a trait à l'éducation corporelle est inséparable de l'éducation spirituelle et morale !

C'est pourquoi être maître de sport signifie être éducateur physique. Le but final de tous les efforts, c'est l'homme et l'unité de mesure, le corps.

Certes, il y a dans la gymnastique et les sports de merveilleuses possibilités d'éducation. Mais d'un autre côté, un seul regard sur la vie sportive internationale suffit à nous convaincre, jour après jour, de l'usage abusif qu'il est fait du sport dans les domaines les plus divers. Il importe donc que celui qui veut agir comme maître de sport dans de telles conditions, soit animé par un idéal spirituel et moral très élevé. Il doit se tenir au-dessus des événements sportifs de tous les jours, avec tout ce qu'ils ont de sensationnel et d'extraordinaire et ne jamais se laisser dominer par eux.

Celui qui enseigne régulièrement le sport, pendant plusieurs années, court aussi le danger de la routine et de l'uniformité. Servir, durant toute une vie, « seulement » le sport exige, à la longue, une énergie importante. Cela implique, que le maître de sport dispose, outre une invincible faculté d'enthousiasme, un idéal très élevé qui lui permette de faire front à toutes les situations. « Ce n'est pas à des valeurs fugitives, telles que les performances, si belles soient-elles, qu'il doit assimiler sa mission, mais en la réalisation de vertus permanentes tant spirituelles que morales. De telles vertus peuvent être stimulées magnifiquement par le sport, pour autant que celui-ci soit bien enseigné. »

Le but professionnel du maître de sport est formulé dans la devise de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport : « Education au sport — éducation par le sport ».

Exigences de la profession de maître de sport

Entre le passionné de sports et l'éducation physique, il y a un long et caillouteux chemin et chacun qui fait volontiers du sport n'est pas en mesure de le suivre car la profession de maître de sport impose, précisément, quelques exigences. Les plus élémentaires sont la « vocation » et les aptitudes. Un futur maître de sport doit sentir, en lui, ce puissant désir d'enthousiasmer ses semblables pour l'exercice régulier de la gymnastique et des sports et de se dévouer, pour eux, comme maître, conseiller ou ami.

Cela exige, outre une robuste constitution, une bonne santé et de bonnes aptitudes physiques, un caractère optimiste et sérieux.

Le maître de sport doit être d'un naturel joyeux. Il doit être en mesure de donner, en toutes circonstances, le bon exemple à ses élèves. Le bon maître de sport est, en outre, heureux de pouvoir se dévouer ; il a le sens de l'entraide et de la justice et sait s'adapter aussi bien à la nature particulière qu'aux conditions personnelles de ses élèves. On n'exige pas d'un maître de

sport qu'il ait une formation universitaire, mais il devrait disposer, toutefois, d'une saine compréhension humaine et d'une claire conception des choses et pouvoir exprimer clairement et simplement ses opinions. Mais le maître de sport doit être encore, en général, le serviteur de la beauté, de la bonté, de la justice et de l'honnêteté. Il est nécessaire, en outre, qu'il soit doué au point de vue pédagogique. C'est pourquoi il serait souhaitable que le futur maître de sport ait déjà fait ses preuves comme moniteur de jeunesse. D'autres exigences précieuses sont la pratique en matière de gymnastique et de sports et l'expérience dans l'entraînement et la compétition. Un maître de sport doit enfin être en mesure de s'exprimer en plusieurs langues (au moins une deuxième langue nationale).

Aux personnes intéressées qui remplissent les conditions sus-mentionnées et qui veulent, avec une réelle conviction, devenir maître de sport nous nous permettons de recommander de suivre le stage d'étude de deux ans de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, qui fait l'objet des pages 8 et 9 ci-après !

Quelles sont les perspectives professionnelles ?

Les plus importantes possibilités de travail pour un maître de sport diplômé sont les suivantes :

1. Direction d'un institut privé avec enseignement individuel ou en groupe (gymnastique rythmique, gymnastique, boxe, etc.).
2. Professeur de sport saisonnier avec les combinaisons suivantes :
 - Tennis - ski
 - Tennis - patinage artistique
 - Natation - ski
 - Natation - patinage artistique, etc.
3. Professeur de sport et chef d'internat d'une école privée ou institut.
4. Entraîneur de football.
5. Maître de sport dans une association ou club de gymnastique et de sport (comme occupation principale ou accessoire).
6. Maître de sport d'une entreprise industrielle importante (gymnastique d'apprentis, sport d'entreprise, etc.).
7. Secrétaire sportif dans une station d'étrangers.
8. Maître de gymnastique et de sport dans les écoles officielles (exceptions).

Nous aimerions préciser encore pour clôre :

De jeunes hommes imprégnés de l'idéal des exercices physiques et de l'éducation physique s'imposeront comme maître de sport même si, au début, ils ont quelques difficultés à surmonter. Le succès futur dans cette profession dépend essentiellement des connaissances, de la volonté de réussir, de la patience et du soin apporté aux détails.

Celui qui fait preuve d'aptitudes et de beaucoup de conscience dans l'accomplissement de sa mission, sera d'emblée remarqué par les milieux les plus divers et ses services seront constamment sollicités. Au bout de peu de temps il obtiendra un poste important qui lui donnera entièrement satisfaction.

Le métier de maître de sport est une belle profession, une profession qui exige de celui qui l'exerce un certain travail de pionnier. De nombreux élèves du cours de maîtres de sport de Macolin qui eurent, tout d'abord, de la peine à gagner leur vie, mais qui firent preuve d'une grande persévérance, ont déclaré que c'est précisément cette période qui fut la plus précieuse pour eux et qu'ils ne voudraient actuellement, en aucun cas, exercer une autre profession.